



**Managem**  
Creating value beyond mining



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## AVIS DE RÉUNION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de MANAGEM, société anonyme au capital de 999.130.800 dirhams, dont le siège social est à Casablanca, TWIN CENTER, Tour A, Angle Boulevard. Zerktouni et Boulevard. Al Massira Al Khadra, BP 16016, Maarif, sont convoqués en Assemblée générale mixte, sur convocation du Président Directeur Général, au siège social, **TWIN CENTER, Tour A, angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra, Maarif Casablanca-**, le :

**MERCREDI 31 MAI 2023 À 10 HEURES**

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

### **De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :**

- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Approbation desdits comptes.
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes.
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les lois en vigueur et approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.
- Affectation des résultats.
- Renouvellement de mandat d'administrateur.
- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes.
- Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes.
- Jetons de présence.
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

### **De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :**

- Mise à jour des statuts en vue de leur mise en conformité avec la loi n° 20-19 et la loi n° 19-20 ayant modifié et complété la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.
- Adoption des nouveaux statuts.
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

### **Pour participer à l'Assemblée susvisée :**

- Les propriétaires d'actions au porteur devront au siège social, cinq jours avant la réunion, soit déposer les actions au porteur, soit faire adresser par l'établissement dépositaire de ces actions les certificats de dépôt y afférents ;
- Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur, soit en nominatif administré, cinq jours avant la réunion, et justifier de leur identité au jour de l'Assemblée.

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ainsi que par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. A cet effet, des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social.

En application des dispositions de l'article 28.3 des statuts, tout actionnaire pourra également voter par correspondance au moyen d'un formulaire de vote par correspondance ou par procuration téléchargeable depuis le site internet de la société ([www.managemgroup.com](http://www.managemgroup.com)) ou en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée Générale.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social et sur le site internet de la société.

Cet avis, le texte des projets de résolutions et l'ensemble des documents et informations visés aux articles 121 et 121 bis de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, relative aux sociétés anonymes, en ce compris les formulaires de vote par procuration et de vote par correspondance, seront disponibles sur le site internet de la société ([www.managemgroup.com](http://www.managemgroup.com)) dans les délais légaux.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95 précitée, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour déposer ou adresser au siège social, contre accusé de réception, leur demande d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de cette Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **À PROPOS DE MANAGEM**

Managem est un opérateur minier privé, coté en bourse. Depuis sa création en 1930, il a développé une expertise sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'activité minière, allant de l'exploration et l'extraction jusqu'à la commercialisation des minerais. Aujourd'hui, Managem, Groupe de dimension internationale, présent dans neuf pays, emploie plus de 6 000 collaborateurs. Il est reconnu comme un opérateur de référence sur le continent africain. Depuis sa création, Managem s'efforce à créer une valeur partagée avec ses parties prenantes sous l'égide de son actionnaire de référence, Al Mada, fonds panafricain de première envergure dont la raison d'être est le « Positive Impact ».

### **CONTACT PRESSE**

**Groupe Managem  
Relations Investisseurs :**  
[investors@managemgroup.com](mailto:investors@managemgroup.com)

**Relations Média :**  
[communication@managemgroup.com](mailto:communication@managemgroup.com)  
[www.managemgroup.com](http://www.managemgroup.com)



### BILAN ACTIF

Exercice clos le 31 décembre 2022

ACTIF	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>48 516 349,45</b>	<b>46 085 219,67</b>	<b>2 431 129,78</b>	<b>2 473 953,98</b>
• Frais préliminaires	34 787 141,25	34 787 141,25		
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	13 729 208,20	11 298 078,42	2 431 129,78	2 473 953,98
• Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>231 258 537,17</b>	<b>198 805 269,18</b>	<b>32 453 267,99</b>	<b>70 877 084,08</b>
• Immobilisation en recherche et développement	160 660 693,87	160 660 693,87		2 366 666,65
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	42 859 565,43	38 144 575,31	4 714 990,12	2 899 372,56
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles	27 738 277,87		27 738 277,87	65 611 044,87
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>180 209 100,72</b>	<b>109 493 544,43</b>	<b>70 715 556,29</b>	<b>70 096 755,29</b>
• Terrains	12 787 930,78		12 787 930,78	12 787 930,78
• Constructions	66 953 818,87	21 801 939,34	45 151 879,53	47 033 973,44
• Installations techniques, matériel et outillage	5 947 374,35	4 252 415,64	1 694 958,71	2 221 580,73
• Matériel de transport	2 135 297,74	1 345 620,41	789 677,33	1 105 548,27
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	86 250 569,66	82 093 569,04	4 157 000,62	5 538 584,03
• Autres immobilisations corporelles				
• Immobilisations corporelles en cours	6 134 109,32		6 134 109,32	1 409 138,04
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>4 666 825 512,86</b>	<b>588 303 266,21</b>	<b>4 078 522 246,65</b>	<b>3 164 114 472,98</b>
• Prêts immobilisés	221 351 046,99		221 351 046,99	296 229 688,32
• Autres créances financières	10 000,00		10 000,00	10 000,00
• Titres de participation	4 445 464 465,87	588 303 266,21	3 857 161 199,66	2 867 874 784,66
• Autres titres immobilisés				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>				
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>5 126 809 500,20</b>	<b>942 687 299,49</b>	<b>4 184 122 200,71</b>	<b>3 307 562 266,33</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS (F)</b>				
• Marchandises				
• Matières et fournitures consommables				
• Produits en cours				
• Produits intermédiaires et produits résiduels				
• Produits finis				
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>4 842 456 558,43</b>	<b>30 334 000,00</b>	<b>4 812 122 558,43</b>	<b>3 356 990 706,53</b>
• Fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes	29 167 413,77		29 167 413,77	29 167 413,77
• Clients et comptes rattachés	655 168 898,42		655 168 898,42	499 199 629,80
• Personnel - Débiteur	844 146,99		844 146,99	292 803,83
• État - Débiteur	114 047 076,86		114 047 076,86	107 331 372,83
• Comptes d'associés	4 041 134 727,02	30 334 000,00	4 010 800 727,02	2 718 244 407,64
• Autres débiteurs				
• Comptes de régularisation-Actif	2 094 295,37		2 094 295,37	2 755 078,66
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>	<b>3 363 971,45</b>		<b>3 363 971,45</b>	<b>35 560 555,63</b>
(Éléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>4 845 820 529,88</b>	<b>30 334 000,00</b>	<b>4 815 486 529,88</b>	<b>3 392 551 262,16</b>
<b>TRESORERIE</b>				
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>21 993 631,27</b>		<b>21 993 631,27</b>	<b>17 749 764,23</b>
• Chèques et valeurs à encaisser				
• Banques, TG et CCP débiteurs	21 751 457,77		21 751 457,77	17 607 563,45
• Caisse, régie d'avances et accreditifs	242 173,50		242 173,50	142 200,78
<b>TOTAL III</b>	<b>21 993 631,27</b>		<b>21 993 631,27</b>	<b>17 749 764,23</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>9 994 623 661,35</b>	<b>973 021 299,49</b>	<b>9 021 602 361,86</b>	<b>6 717 863 292,72</b>

### BILAN PASSIF

Exercice clos le 31 décembre 2022

PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
	Net	Net
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
• Capital social ou personnel (1)	999 130 800,00	999 130 800,00
• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
= Capital appelé dont versé.	999 130 800,00	999 130 800,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 684 101 323,00	1 684 101 323,00
• Écarts de réévaluation		
• Réserve légale	99 913 080,00	99 913 080,00
• Autres réserves	100 646 510,00	300 472 670,00
• Report à nouveau (2)	-341 360 060,97	-959 643 983,80
• Résultats nets en instance d'affectation (2)		
• Résultat net de l'exercice (2)	945 148 003,33	618 283 922,83
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>3 487 579 655,36</b>	<b>2 742 257 812,03</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>		
• Subventions d'investissement		
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires		
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition		
• Provisions réglementées pour investissements		
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements		
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements		
• Autres provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>3 000 000 000,00</b>	<b>2 646 300 000,00</b>
• Emprunts obligataires	2 000 000 000,00	1 500 000 000,00
• Emprunts auprès des établissements de crédit	1 000 000 000,00	1 146 300 000,00
• Avances de l'État		
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds		
• Avances reçues et comptes courants bloqués		
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement		
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</b>		
• Provisions pour risques		
• Provisions pour charges		
<b>ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>		
• Augmentation des créances immobilisées		
• Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>6 487 579 655,36</b>	<b>5 388 557 812,03</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>1 965 923 567,59</b>	<b>1 083 185 805,57</b>
• Fournisseurs et comptes rattachés	60 823 326,35	42 518 728,85
• Clients créditeurs, avances et acomptes		
• Personnel - Créancier	16 546 757,90	14 486 274,81
• Organismes Sociaux	13 347 995,55	11 728 038,45
• État - Créancier	30 835 979,38	8 629 619,70
• Comptes d'associés - Créditeurs	1 804 077 743,74	981 069 288,74
• Autres Créanciers		
• Comptes de régularisation - Passif	40 291 764,67	24 753 855,02
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>3 363 971,45</b>	<b>35 560 555,63</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)</b>	<b>163 981 102,33</b>	<b>9 584 942,30</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>2 133 268 641,37</b>	<b>1 128 331 303,50</b>
<b>TRESORERIE</b>		
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>		
• Crédits d'escompte		
• Crédits de trésorerie	400 000 000,00	200 000 000,00
• Banques (soldes créditeurs)	754 065,13	974 177,19
<b>TOTAL III</b>	<b>400 754 065,13</b>	<b>200 974 177,19</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>9 021 602 361,86</b>	<b>6 717 863 292,72</b>

(1) capital personnel débiteur (-)  
(2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

NATURE	Opérations		Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
<b>EXPLOITATION</b>				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
• Ventes de marchandises (en l'état)				
• Ventes de biens et services produits	380 161 593,39		380 161 593,39	293 527 097,17
• Variation de stocks de produits(±) (1)				
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	2 173 214,00		2 173 214,00	3 075 258,88
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	300 000,00	2 364 141,28	2 664 141,28	300 000,00
• Reprises d'exploitation, transferts de charges	8 603 834,40		8 603 834,40	
<b>TOTAL I</b>	<b>391 238 641,79</b>	<b>2 364 141,28</b>	<b>393 602 783,07</b>	<b>296 902 356,05</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
• Achats revendus (2) de marchandises				
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	32 459 074,72		32 459 074,72	24 577 509,32
• Autres charges externes	69 844 067,95	364 379,27	70 208 447,22	59 503 524,00
II • Impôts et taxes	17 802 672,94	158 760,00	17 961 432,94	9 127 989,12
• Charges de personnel	93 784 934,33	3 301 928,60	97 086 862,93	86 330 476,78
• Autres charges d'exploitation	1 622 000,00		1 622 000,00	1 977 000,00
• Dotations d'exploitation	51 815 050,28		51 815 050,28	53 053 080,38
<b>TOTAL II</b>	<b>267 327 800,22</b>	<b>3 825 067,87</b>	<b>271 152 868,09</b>	<b>234 569 579,60</b>
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>122 449 914,98</b>	<b>62 332 776,45</b>
<b>FINANCIER</b>				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	791 949 216,83		791 949 216,83	66 018 000,00
• Gains de change	16 835 618,17		16 835 618,17	2 366 873,29
IV • Intérêts et autres produits financiers	180 918 325,51		180 918 325,51	152 203 400,36
• Reprises financières, transferts de charges	39 847 320,63		39 847 320,63	286 326 445,10
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 029 550 481,14</b>		<b>1 029 550 481,14</b>	<b>506 914 718,75</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
• Charges d'intérêts	135 664 917,33		135 664 917,33	143 690 444,23
• Pertes de change	496 244,17		496 244,17	10 644 380,28
V • Autres charges financières				
• Dotations financières	153 363 971,45		153 363 971,45	35 560 555,63
<b>TOTAL V</b>	<b>289 525 132,95</b>		<b>289 525 132,95</b>	<b>189 895 380,14</b>
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>740 025 348,19</b>	<b>317 019 338,61</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)</b>			<b>862 475 263,17</b>	<b>379 352 115,06</b>
<b>NON COURANT</b>				
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
• Produits des cessions d'immobilisations				5 336 409,65
• Subventions d'équilibre				
<b>VIII • Reprises sur subventions d'investissement</b>				
• Autres produits non courants				
• Reprises non courantes, transferts de charges	133 979 473,29		133 979 473,29	269 690 700,00
<b>TOTAL VIII</b>	<b>133 979 473,29</b>		<b>133 979 473,29</b>	<b>275 027 109,65</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				5 336 409,65
• Subventions accordées				
IX • Autres charges non courantes	14 826 693,13		14 826 693,13	1 194 800,00
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	30 334 000,00		30 334 000,00	26 944 092,23
<b>TOTAL IX</b>	<b>45 160 693,13</b>		<b>45 160 693,13</b>	<b>33 475 301,88</b>
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII+IX)</b>			<b>88 818 780,16</b>	<b>241 551 807,77</b>
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII-X)</b>			<b>951 294 043,33</b>	<b>620 903 922,83</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>6 146 040,00</b>		<b>6 146 040,00</b>	<b>2 620 000,00</b>
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>945 148 003,33</b>	<b>618 283 922,83</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>1 557 132 737,50</b>	<b>1 078 844 184,45</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>611 984 734,17</b>	<b>460 560 261,62</b>
<b>XVI RÉSULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)</b>			<b>945 148 003,33</b>	<b>618 283 922,83</b>

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+); diminution (-)  
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.





# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Fidaroc Grant Thornton  
7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc

Aux Actionnaires de la Société  
**MANAGEM S.A.**

TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerkouni et Bd. Al Massira Al Khadra  
Casablanca

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

### Audit des états de synthèse

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MANAGEM S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3.487.579.655,36 MAD dont un bénéfice net de 945.148.003,33 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MANAGEM S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

#### 1. Evaluation des titres de participation non cotés et des avances accordées aux filiales non cotées.

Question clé identifiée	Notre réponse
Les titres de participation non cotés et les avances accordées aux filiales non cotées, figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour des montants nets respectifs de 3 097 MMAD et 4 002 MMAD.	Nos travaux ont consisté principalement à : <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation non cotés et des avances aux filiales non cotées ;</li> <li>Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la direction pour déterminer les valeurs actuelles ;</li> <li>Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la direction.</li> </ul>
Les titres de participation non cotés et les avances accordées aux filiales non cotées sont comptabilisés respectivement à leur date d'entrée au prix d'achat et à la valeur nominale et sont dépréciés sur la base de leur valeur actuelle.	
Comme indiqué dans la note A1 de l'ETIC, la valeur actuelle des titres non cotés y compris les avances accordées aux filiales non cotées est estimée par la direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant, le cas échéant, rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations.	
L'estimation de la valeur actuelle des titres non cotés y compris les avances accordées aux filiales non cotées requérant l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de l'audit.	

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Deloitte Audit  
Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah  
Tour Ivoire III, étage 3,  
Casablanca Marina  
Maroc

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que,

individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, à l'issue des autres vérifications spécifiques imposées par la loi, nous portons à votre connaissance les prises de participation suivantes intervenues au cours de l'exercice :

- Guemassa Green Metallurgy S.A** : Souscription de 499.996 actions représentant 99,99% du capital pour un montant total de 49.999.600,00 MAD.
- Société Anonyme d'entreprises Minières** : Souscription de 1.500.000 actions représentant 85,23% du capital pour un montant total de 150.000.000,00 MAD.
- Akka Gold Mining S.A** : Acquisition de 2.999 actions représentant 49,98% du capital pour un montant total de 935.000.000,00 MAD.

Casablanca, le 28 avril 2023

#### Les Commissaires aux Comptes

#### FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du Réseau Grant Thornton  
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 00 / Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé

#### DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit  
Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah  
Tour Ivoire III, étage 3,  
Casablanca Marina  
Tél : 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax : 05 22 22 40 78 / 47 39

Sakina BENSOUA KORACHI  
Associée



### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF	(En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Goodwill		305,4	305,4
Immobilisations incorporelles,net		2 701,7	2 365,2
Immobilisations corporelles net		7 487,4	6 700,5
Immobilisations en droit d'usage		232,7	250,7
Immeubles de placement, net		8,9	8,9
Participations dans les entreprises associées		312,3	194,5
Autres actifs financiers		352,3	318,2
- Instruments dérivés de couverture		25,1	-
- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat		-	-
- Prêts et créances, net		64,8	56,5
Elimination du coût de l'endettement financier net		-	-
- Actifs financiers disponibles à la vente		262,4	261,7
Créances d'impôts sur les sociétés		-	-
Impôts différés actifs		11,7	128,6
Autres débiteurs non courants,net		-	-
<b>Actif non courant</b>		<b>11 412,4</b>	<b>10 272,0</b>
Autres actifs financiers		10,2	-
- Instruments financiers dérivés		10,2	-
- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat		-	-
- Actifs financiers disponibles à la vente		-	-
- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-	-
- Prêts et créances et placements, net		-	-
Stocks et en-cours,net		1 759,1	1 131,3
Créances clients, net		1 576,2	2 227,1
Autres débiteurs courants,net		2 051,1	1 536,4
Trésorerie et équivalent de trésorerie		2 496,1	1 726,9
Actifs non courants destinés à la vente et activités abandonnées		-	-
<b>Actif courant</b>		<b>7 892,7</b>	<b>6 621,7</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>19 305,2</b>	<b>16 893,7</b>

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

PASSIF	(En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Capital		999,1	999,1
Primes d'émission et de fusion		1 657,3	1 657,3
Réserves		2 807,0	2 117,1
Écarts de conversion		499,0	154,4
Résultat net part du groupe		1 614,5	861,5
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>		<b>7 576,9</b>	<b>5 789,3</b>
Intérêts minoritaires		631,0	454,9
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>8 208,0</b>	<b>6 244,2</b>
Provisions		195,5	161,0
Avantages du personnel		276,0	298,3
Dettes financières non courantes		5 440,2	5 425,8
- Instruments financiers dérivés		209,2	205,1
- Dettes envers les établissements de crédit		3 104,3	2 588,1
- Dettes représentées par un titre		2 000,0	2 500,0
- Dettes liées aux contrats de location financement		-	-
- Dettes liées aux contrats à droit d'usage		126,8	132,7
Dettes d'impôts sur les sociétés		-	-
Impôts différés Passifs		72,4	32,2
Dettes fournisseurs non courantes		-	-
Autres créiteurs non courants		0,3	0,3
<b>Passif non courant</b>		<b>5 984,4</b>	<b>5 917,7</b>
Provisions		-	-
Dettes financières courantes		900,6	542,6
- Instruments financiers dérivés		26,3	9,9
- Dettes envers les établissements de crédit		874,3	532,7
- Dettes représentées par un titre		-	-
- Dettes liées aux contrats de location financement		-	-
- Autres dettes		-	-
Dettes fournisseurs courantes		1 553,3	1 327,7
Autres créiteurs courants		2 658,9	2 861,6
<b>Passif courant</b>		<b>5 112,8</b>	<b>4 731,9</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>11 097,2</b>	<b>10 649,5</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>19 305,2</b>	<b>16 893,7</b>

### COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Chiffre d'affaires	9 645,2	7 422,8
Autres produits de l'activité	143,6	209,9
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>9 788,9</b>	<b>7 632,8</b>
Achats	- 4 273,1	- 3 253,9
Autres charges externes	- 2 268,8	- 1 875,2
Frais de personnel	- 1 264,3	- 1 138,6
Impôts et taxes	- 112,9	- 78,9
Amortissements et provisions d'exploitation	- 1 446,8	- 1 452,8
Autres produits et charges d'exploitation	1 570,0	1 484,0
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>- 7 795,8</b>	<b>- 6 315,4</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>1 993,0</b>	<b>1 317,3</b>
Cessions d'actifs	- 0,3	1,0
Charges de restructuration	-	-
Cessions de filiales et participations	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Résultats sur instruments financiers	- 16,8	8,9
Autres produits et charges d'exploitation non courants	- 6,3	- 67,7
Autres produits et charges d'exploitation	- 23,5	- 57,8
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>1 969,6</b>	<b>1 259,6</b>
Produits d'intérêts	48,9	39,7
Charges d'intérêts	- 289,4	- 312,7
Autres produits et charges financiers	94,4	24,5
<b>Résultat financier</b>	<b>- 146,0</b>	<b>- 248,6</b>
<b>Résultat avant impôts des entreprises intégrées</b>	<b>1 823,6</b>	<b>1 011,0</b>
Impôts sur les bénéfices	- 63,6	- 79,7
Impôts différés	- 165,5	- 72,1
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>1 594,5</b>	<b>859,2</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	156,8	67,0
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 751,3</b>	<b>926,2</b>
Résultat net des activités abandonnées	-	-
<b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>1 751,3</b>	<b>926,2</b>
Intérêts minoritaires	136,7	64,7
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>1 614,5</b>	<b>861,5</b>



# RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES



Fidarc Grant Thornton  
7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc

Aux Actionnaires de la Société

**MANAGEM S.A.**

TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra  
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société MANAGEM S.A. et de ses filiales (Groupe MANAGEM), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8 208 MMAD dont un bénéfice net consolidé de 1 751 MMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe MANAGEM au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### 1. Evaluation des écarts d'acquisition (Goodwill), immobilisations incorporelles et corporelles des filiales minières.

Question clé identifiée	Notre réponse
Au 31 décembre 2022, la valeur nette des écarts d'acquisition (Goodwill), des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève respectivement à 305 MMAD, 2 702 MMAD et 7 487 MMAD.  Ces actifs sont comptabilisés comme indiqué aux notes annexes n°3.8 « Goodwill », n°3.9 « Immobilisations incorporelles » et, n°3.10 « Immobilisations corporelles ».  Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, comme par exemple la détérioration de la performance du Groupe, l'évolution de l'environnement concurrentiel, des conditions de marché défavorables et des changements de législations ou de réglementations. Ces évolutions sont susceptibles d'avoir une incidence sur les prévisions de flux de trésorerie du Groupe et par conséquent, sur la détermination des valeurs recouvrables de ces actifs.  Comme indiqué dans la note annexe 3.14 « Test de dépréciation et pertes de valeurs des actifs », le test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie testée, déterminée sur la base de flux de trésorerie nets futurs actualisés.	Nos travaux ont consisté principalement à : <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance du processus appliqué par le Groupe pour l'identification des indices de pertes de valeur et la mise en œuvre des tests de dépréciation pour ces actifs, et examiner les contrôles clés y afférents ;</li> <li>Apprécier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique à la date de clôture ;</li> <li>Examiner au niveau des business plan les flux de trésorerie prévisionnels ;</li> <li>Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs recouvrables retenues par le Groupe ;</li> <li>Examiner l'information présentée dans l'annexe.</li> </ul>

Le goodwill et les immobilisations incorporelles et corporelles impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel, pour les besoins de leur évaluation, au jugement et aux estimations de la Direction. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de l'audit.



Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina, Casablanca

## Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du réseau Grant Thornton  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 85 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faiçal MEKOUAR  
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3, La Marina  
Casablanca  
Tél : 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax : 05 22 22 40 78 / 47 39

Sakina BENSOUA KORACHI  
Associée